

#78

DEPUIS 1983

MAULD' INFO

FÉVRIER 2024



LE SAVIEZ VOUS ?

CE BULLETIN MUNICIPAL EST IMPRIMÉ EN NOIR ET BLANC POUR UN COÛT DE 42€.

IMPRIMÉ EN COULEUR LE COÛT SERAIT DE 420€.

CHAQUE JOUR NOUS SOMMES VIGILANTS AUX FINANCES DE NOTRE COMMUNE.

**MAULD'INFO EN COULEUR DISPONIBLE SUR FACEBOOK
POUR RECEVOIR MAULD'INFO UNIQUEMENT PAR MAIL CONTACTEZ NOUS**

LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE UNE BONNE ANNÉE 2024

Découvrez ou redécouvrez le discours de Nicolas BOUCHEZ, Maire de Maulde lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 6 janvier 2024.

Mauldoises, Mauldois, Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités.

Tout d'abord, je tenais à vous présenter mes vœux de bonheur, santé et réussite dans vos projets personnels et professionnels ! En vous souhaitant avant tout une excellente santé.

J'ai moi-même vécu ces derniers mois des difficultés personnelles du domaine privé ; ce n'est donc ni l'endroit ni le lieu pour en parler.

Et pour autant, j'ai pu constater une nouvelle fois que lorsque nous sommes élus, nous devons subir les attaques, les critiques et j'en passe, mais surtout faire très attention à notre façon de répondre sinon ça ne plaît pas !

J'aimerais tout simplement vous dire qu'il m'a fallu du temps pour accepter cette situation et aujourd'hui, je suis plus déterminé que jamais à aller jusqu' au bout de mon mandat en coupant l'herbe sous les pieds aux fauteurs de troubles tout en avançant sur nos projets que Jean François a pu vous dresser, projets très conséquents.

Jean François, que je remercie pour ses bons vœux et aussi d'avoir été à la hauteur ainsi que Florian, Mohammed et Madame BLAS qui me tenaient au courant durant mon absence !

Oui, la mairie a continué de vivre même si son maire s'est un peu mis en retrait, c'est d'ailleurs pour ça que des adjoints sont nommés. Encore un énorme merci à vous 4 pour tout ce que vous avez fait durant ces 2 derniers mois.

En effet, nous sommes en train de convenir d'un rendez-vous avec notre nouveau sous-préfet, déjà pour se présenter, se connaître mais aussi et surtout pour lui présenter nos projets et lui rappeler que plus que jamais nous avons besoin de l'aide de l'État pour les mener à bien.

Notre gestion des finances nous permet de garder une capacité d'autofinancement suffisante. Pour la maintenir de nombreux rendez avec M. SAVARY, conseiller aux décideurs locaux de la trésorerie qui nous suit dans la démarche et nous accompagné ont été nécessaires.

Il ne faudrait pas que l'État nous promette des subventions qui au final ne seraient pas versées. Sur de tels montants environ 3 millions pour le groupe scolaire et l'église en 2026, nous ne pouvons nous permettre de prendre des risques.

J'ai proposé de mettre en place il y a 2 ans l'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale qui étaient à l'époque au nombre de 40 maisons et aujourd'hui de 30.

Il est peut être utile de rappeler que ce sont les finances publiques qui décident du montant de cette taxe.

Le CCAS a été dissous et nous avons créé une commission « action sociale » composée de 7 élus et 4 personnes non élus.

Le conseil municipal a également créé un demi-poste d'agent administratif. Nous avons également renouvelé les 2 contrats PEC dédiés au périscolaire.

Le hall d'entrée de la mairie a été remis en peinture ainsi que la salle dans laquelle nous sommes réunis cet après-midi par le service technique.

Prochainement, le bureau de Madame BLAS sera également rénové.

Je tenais aussi à remercier et féliciter les associations qui ont tout mis en œuvre avec la mairie pour la mise en place du carnaval, de la ducasse notamment avec les autos tamponantes mais également les courses cyclistes organisées par Sports et Loisirs et New team avec comme président M. André GABEZ qui ont mis beaucoup d'ambiance dans notre village. Pour la Mairie, c'est Florian FINET adjoint aux fêtes et cérémonies qui a piloté ces évènements.

Nous avons décidé de récompenser à nouveau les élèves de cm2 qui partent au collège et avons également donné une carte cadeau aux lauréats du brevet et bac promotion 2022 et 2023. Les lauréats seront mis à l'honneur juste avant de boire le verre de l'amitié.

Je terminerais en parlant de quelqu'un qui a marqué notre village M. Jacques BEAURY. Nous étions rassemblés ce jeudi dans notre église pour lui rendre un dernier hommage. Avant de vous dire quelques mots sur Jacques, je vais vous demander de bien vouloir vous lever et observer une minute de silence.

Jacques est entré au conseil municipal en 1965, en tant qu'adjoint aux travaux, avec comme Maire à cette époque, Marcel DHOT.

Le château d'eau était alors en construction et le syndicat d'électrification de la basse vallée de l'Escaut est également créé.

Jacques est réélu avec Jean Marie DELANGLEZ, jusqu' en 1986 où il sera 1er adjoint puis maire par intérim après le décès de Jean Marie.

Il connaît alors le transfert de la Mairie qui était en lieu et place de la salle des fêtes, vers sa position actuelle, mais aussi la transformation de la Mairie et de la caserne des pompiers en salle des fêtes et la création du lotissement rue du mortier.

Jacques est aussi pendant cette période président du syndicat agricole de Maulde.

Jacques aura combattu 18 mois en Algérie, il devient président des anciens combattants de notre village en 2000 et reçoit la croix du combattant en 2002.

Jacques avait à cœur d'écrire lui-même ses discours à la main et était heureux de voir les enfants du groupe scolaire participer et chanter la Marseillaise.

Pour lui, l'important était de défendre le devoir de mémoire et de se souvenir comme il le dit lui-même de la 3eme génération du feu.

Il est intervenu régulièrement auprès des enfants du groupe scolaire pour témoigner en emportant avec lui le drapeau.

Nous garderons toutes et tous de bons souvenirs de lui.

Pour ma part, je garderais en tête nos échanges après les cérémonies, à l'occasion du verre de l'amitié et l'homme rigoureux qu'il était.

Et surtout sa première parole quand il me voyait « commin qu'y va l'bourgmestre»

Il va beaucoup nous manquer tout comme de le voir passer avec le tracteur et la cuve à eau dans les rues du village pour aller apporter de l'eau aux bêtes.

Repose en paix et veille sur nous.

Merci pour tout ce que tu as fait pour notre village, pour notre pays.

Encore belle et heureuse année à toutes et tous.

Merci de m'avoir écouté.



Discours de Jean-François HOURDEAU, premier Adjoint, à l'occasion de la cérémonie des vœux.

Mauldoises, Mauldois, Mesdames, Messieurs, M. le Maire, mon cher Nicolas, au nom du conseil Municipal, je te présente mes meilleurs vœux.

Des vœux à destination des membres du Conseil Municipal, du personnel communal, mais également à vous toutes et tous.

Des vœux de santé, de bonheur, d'épanouissement, de réussite tant dans vos projets personnels que professionnels. Bonne année 2024 à toutes et tous.

Durant l'année 2023, nous avons poursuivi notre recherche de pistes d'économie en fonctionnement sans impacter les investissements. Ces économies réalisées seront consacrées au financement des futurs investissements.

L'année écoulée a été soutenue au niveau des réunions, principalement pour le projet de rénovation et d'extension du groupe scolaire Marcel DHOT avec création d'une garderie et d'un restaurant scolaire. Des réunions qui ont été nécessaires afin de prendre les bonnes décisions.

Une question de fond se posait :

FALLAIT IL RENOVER ? ou tout simplement, s'associer à une autre commune disposant des infrastructures et donc aboutir vers la suppression de l'école dans notre commune.

Pour nous, notre village sans école ne peut être.

L'école, l'église, la salle des fêtes, la mairie font à la fois l'image et la vie de notre village.

Ne plus avoir d'école est inconcevable pour nous élus comme pour nos administrés.

Pour cela, Monsieur le Maire a sollicité un rendez-vous en Mairie auprès de Monsieur le Sous-Préfet, afin de lui présenter les projets envisagés dans notre commune dont celui de notre groupe scolaire.

A plus longue échéance, en 2026, aura lieu la rénovation de l'église paroissiale Saint Pierre avec le concours de la CAPH.

Ce rendez-vous nous permettra de lui présenter notre village et d'échanger sur les aides potentielles de l'Etat.

Actuellement, nous avons obtenu la confirmation de 1.2 million d'euros de subventions, mais à noter que nos demandes de DETR et DSIL 2023 ont été refusées. Nous en échangerons avec Monsieur le Sous-Préfet.

La publication du marché public pour le groupe scolaire sera déposée sur la plateforme courant janvier. Les travaux devraient démarrer fin du premier semestre de cette année 2024 pour une durée prévisionnelle de 15 mois.

Durant ces travaux, plusieurs pistes ont été exploitées afin de poursuivre le bon apprentissage de nos enfants.

Il a été décidé après plusieurs réunions de délocaliser l'accueil scolaire et périscolaire des élèves Mauldois au sein du groupe scolaire « les deux vallées » de Mortagne-du-Nord.

Le conseil Municipal de Maulde a délibéré lundi 18 décembre et votre conseil Municipal de Mortagne, le mardi 19 décembre.

Ces délibérations permettent :

- De délocaliser les 4 classes de l'école Marcel Dhot vers le groupe scolaire « Les deux vallées » à partir du 06 mai 2024 et ce jusqu'à la fin des travaux,
- D'autoriser Messieurs les Maires à signer la convention reprenant les termes de l'engagement des deux parties,
- De les autoriser à prendre tous les engagements juridiques et financiers.

Au nom du conseil Municipal de Maulde , je vous remercie Monsieur QUIEVY ainsi que votre Conseil Municipal pour le temps passé lors des réunions et l'aide apportée pour la réalisation de notre projet. Point tant attendu : La ferme d'Haene, a été mise en vente le 15 novembre suite au désistement de SIGH, porteur de projet.

Coté sécurité, nous avons mis en place une réglementation du stationnement de la rue du bois. Lors du dernier conseil Municipal, il a été décidé de réglementer la vitesse des poids lourds à 30km/h dans tout le village et de mettre le centre du village en zone 30.

Ces décisions sont prises afin de sécuriser au maximum les riverains et usagers.

Malheureusement, nous ne pouvons être responsable de toutes les inconsciences ou incivilités routières.

Pour cela, il faudrait des gendarmes en tout point du village.

Nous souhaitons l'installation de caméras dans le village pour améliorer notre projet de sécurisation. Pour que ce projet puisse aboutir nous avons besoin de la collaboration de la CAPH.

Je vous remercie pour l'attention que vous m'avez portée.

Merci à M. le Maire, aux adjoints et membres du conseil et des différentes commissions pour l'aide et la collaboration qu'ils nous apportent afin de nous permettre d'assurer le bon développement de notre village.

ANIMER LA COMMUNE L'AFFAIRE DE TOUS



Voilà la nouvelle année qui s'annonce. La vie associative n'est rien sans la présence active des bénévoles, richesse humaine qui permet de monter de beaux projets fédérateurs pour toute la population.

J'invite celle et ceux qui souhaite donner un peu de leur temps à rejoindre ces différents comités pour faire perdurer notre vie associative. Je remercie particulièrement les associations qui par leur travail et leur investissement font vivre notre village.

Quant à elle, la municipalité a joué son rôle de force vive pour soutenir les associations de notre collectivité, en effet ce sont plus de 7000€ qui ont été voté par le conseil municipal.

La Mairie a également renoué avec son traditionnel feu d'artifice non plus du 14 juillet mais de la ducasse de septembre. D'autres animations, ou manifestations verront le jour et j'ai le plaisir de vous inviter à surveiller les différentes manifestations qui se dérouleront durant toute l'année 2024.

Je vous donne donc rendez-vous, en famille ou entre amis au cours de ces instants festifs !

Florian FINET

Adjoint au Maire chargé des fêtes et cérémonies et de la vie associative

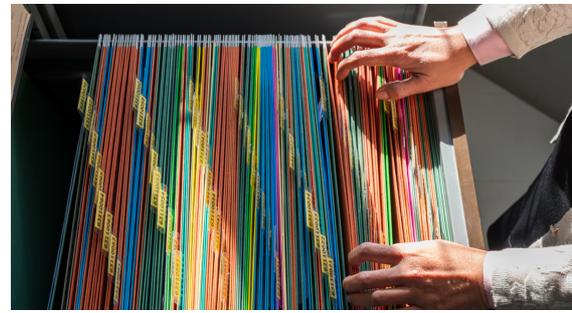


COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Le 03/02/2023

Ordre du jour :

1. Diverses subventions - projet école
2. Instruments EIMME
3. Tarifs centres de Loisirs et Dénomination centre de loisirs
4. Les rythmes scolaires
5. Adhésion convention aux services prévention du centre de gestion
6. Convention Territoriale Globale CAF
7. Informations et questions diverses



Le 03/04/2023

Ordre du jour :

1. Subventions aux associations ;
2. Taux des taxes foncières ;

Le produit des taxes foncières prévu pour 2023 représente un montant de 266554€

Augmentation de 1%	2 666 €	269 220 €
Augmentation de 2%	5 331 €	271 885 €
Augmentation de 3%	7 997 €	274 551 €

La commission finances propose au conseil d'augmenter les taux des taxes foncières pour 2023 de 1%.

Le conseil refuse d'augmenter le taux de taxe foncière, surtout au vu de la situation actuelle.

Mise au vote délibération : POUR : 13 CONTRE 1

RAPPEL : Exonération de taxe foncière sur les propriétés bâties et taxe sur les logements vacants :

Il est rappelé que ces taxes seront rendues exécutable en 2024, un délai de deux années a été donné afin de permettre à chacun de prendre les dispositions nécessaires. Cette taxe sera votée lors d'un prochain conseil et ce avant le 1er octobre.

3. Vote du budget primitif ;
4. RIFSEEP
5. Renouvellement des commissions communales, syndicats et CAPH
6. Informations et questions diverses

Le 09/06/2023

Ordre du jour :

1. Élection des conseillers municipaux siégeant au collège électoral en vue de l'élection des sénateurs;
2. Questions diverses

Le 22/06/2023

Ordre du jour :

1. Vote du compte administratif ;
 2. Vote du compte de gestion ;
- Résultat d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés.

Budget principal	Résultat de clôture exercice 2021	Part affectée à l'investissement exercice 2022	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	169 246,61 €	0,00 €	-328 085,25 €	-158 838,64 €
Fonctionnement	211 443,21 €	0,00 €	159 937,90 €	371 381,11 €
Total	380 689,82 €	0,00 €	-168 147,35 €	212 542,47 €

Le compte de gestion du trésorier Principal présente les mêmes résultats que le compte administratif.

3. Vote du budget supplémentaire (tableau détaillé à retrouver sur la page suivante) ;
4. Délibération subventions associations ;
5. Tarifs cantine 2023 2024 ;
6. Tarifs garderie 2023 2024
7. Tarifs EXTRASCOLAIRE ;
8. Informations et questions diverses

SECTION D'INVESTISSEMENT

	DEPENSES	Définitif 2022	RAR	Primitif 2022	Supplémentaire
1	Solde d'exécution d'investissement report	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Dépenses imprévues d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
40	Opérations d'ordre secondaire	0,00	0,00	0,00	0,00
41	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	240 000,00	0,00	240 000,00	0,00
20	Immobilisation incorporelles	14 435,88	14 435,88	0,00	0,00
21	Immobilisation corporelles	185 224,17	15 734,00	328 328,81	-158 838,64
23	Immobilisation en cours	230 161,65	38 098,86	192 062,79	0,00
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00
	DEPENSES	669 821,70	68 268,74	760 391,60	-158 838,64

	RECETTES	Définitif 2022	RAR	Primitif 2022	Supplémentaire
1	Solde d'exécution d'investissement report	-158 838,64	0,00	0,00	-158 838,64
21	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
40	Opérations d'ordre entre section	0,00	0,00	0,00	0,00
41	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotation fonds divers	74 000,00	0,00	74 000,00	0,00
13	Subventions d'investissement	754 660,34	554 660,34	200 000,00	0,00
16	Emprunts reçu	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisation incorporelle	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	669 821,70	554 660,34	274 000,00	-158 838,64

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Définitif 2022	Primitif 2022	Supplémentaire
11	Charges à caractère général	212 532,62	202 532,62	10 000,00
12	Charges de personnel	417 000,00	317 000,00	100 000,00
14	Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	0,00
23	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
42	Op d'ordre entre section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	55 100,00	55 100,00	0,00
66	Charges financières	30 000,00	30 000,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	1 000,00	0,00
	DEPENSES	720 632,62	610 632,62	110 000,00

	RECETTES	Définitif 2022	Primitif 2022	Supplémentaire
2	Excédent antérieur reporté	371 381,11	0,00	371 381,11
13	Atténuation de charges	20 000,00	20 000,00	0,00
42	Opération ordre entre sections	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	20 000,00	20 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	474 220,62	474 220,62	0,00
74	Dotation et participations	81 912,00	81 912,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	14 500,00	14 500,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	982 013,73	610 632,62	371 381,11

Le 02/10/2023

Ordre du jour :

1. Décision modificative n°1 correction du budget supplémentaire avec l'affectation du résultat ;
2. Décision modificative n°2 mouvements de crédits du budget principal ;
3. Décision modificative n°3 affectations du résultat du CCAS 2022 au budget communal 2023 ;
4. Passage à la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 01 janvier 2024 ;
5. Taxe sur les locaux vacants ;

Comme prévu depuis octobre 2020, et revu à plusieurs reprises lors de différents conseils municipaux, Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1407 bis du code général des impôts permettant au conseil municipal **d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.**

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance et précise qu'en cas d'imposition erronée liée à l'appréciation de la vacance, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la collectivité.

À savoir que ce sont les finances publiques qui décident du montant de la taxe.

Mise au vote : Adopté à 11 voix POUR et 1 voix CONTRE

6. Création d'une commission action sociale ;
7. Désignation des délégués à la commission action sociale ;
8. Subvention aux associations ;
9. Délibération compte administratif 2022 du CCAS
10. Délibération compte de gestion 2022 du CCAS
11. Informations et questions diverses

Le 13/11/2023

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du CM du 02 10 2023
2. Retrait DM n°2 ;
3. Décision modificative n°4 mise du budget à l'équilibre ;
4. Décision modificative n°5 mouvements de crédits du budget principal ;
5. Informations et questions diverses

Le 18/12/2023

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du CM du 13 11 2023 ;
2. Tarifs des locations, concessions et loyers pour 2024 ;
3. ALSH 2024 ;
4. Report de 25 % des sommes engagées en investissement sur 2024 ;
5. Création demi-poste agent administratif ;
6. Réglementation chemins communaux ;
7. Réglementation rues départementales et communales ;
8. Point ADS - URBANISME
9. Signature convention spécifique de partenariat entre la commune de Maulde et la commune de Mortagne.
10. Recrutement contrat PEC
11. Sollicitation de subventions travaux du groupe scolaire
12. Demande de maintien régime indemnitaire
13. Informations et questions diverses



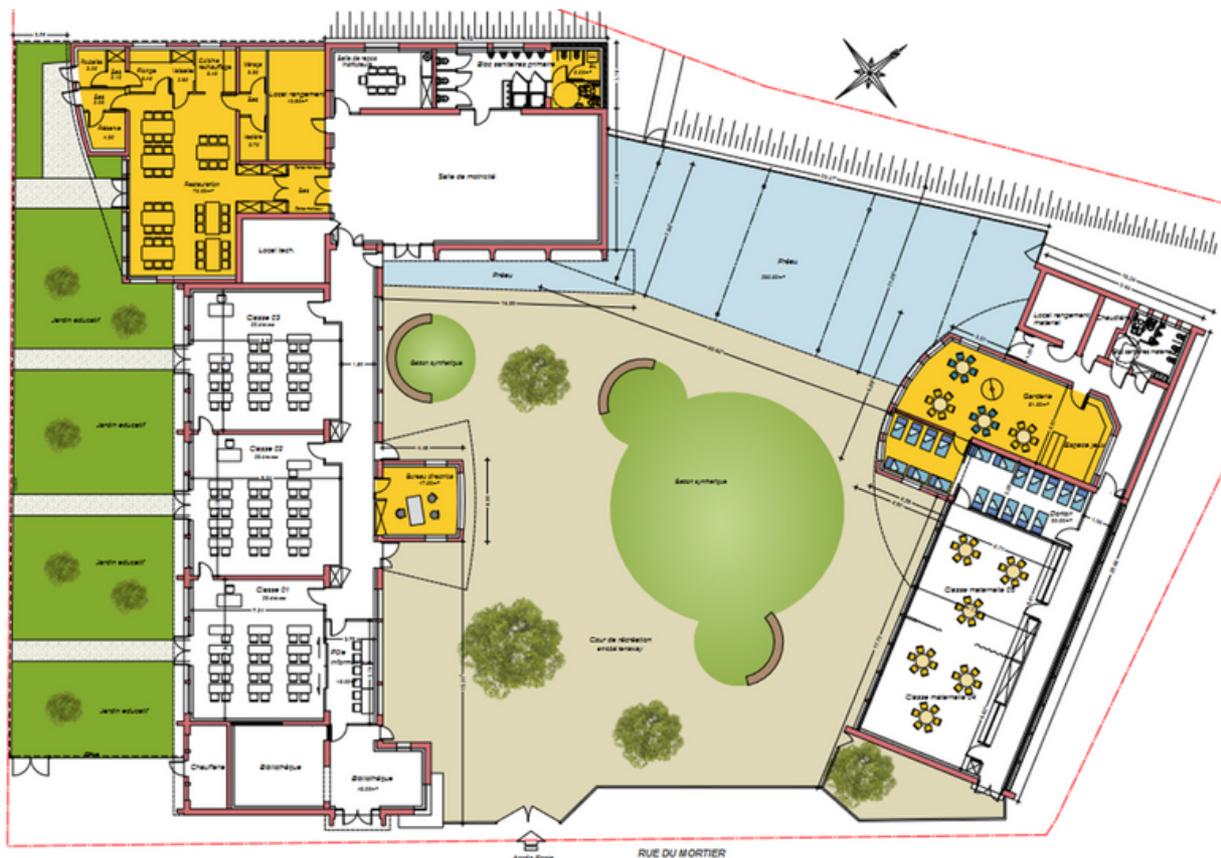
Nous avons fait ressortir quelques points importants pour tous.

Vous pouvez consulter l'ensemble des comptes rendus de réunions de conseil en vous adressant à l'accueil de la Mairie.

Il vous est également possible d'assister aux différentes réunions de conseil.



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE PRÉSENTATION DU PROJET DE RÉNOVATION ET DE RÉHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE MARCEL DHOT VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023



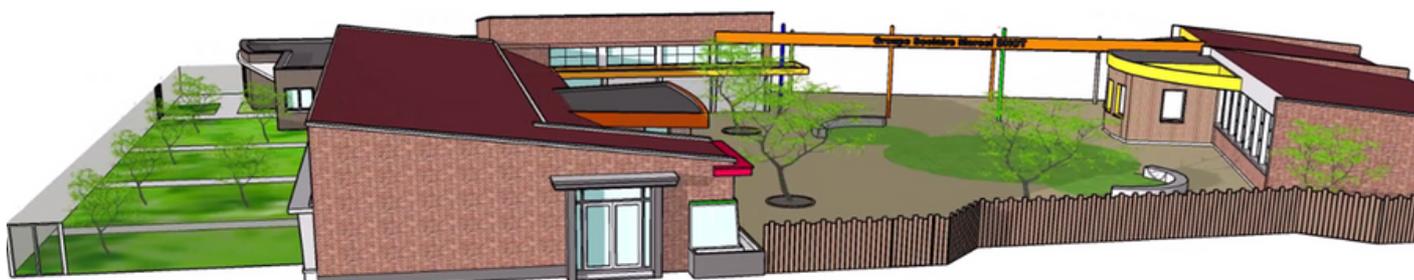
Début de la réunion : 17h20

Présents :

- Monsieur HOURDEAU, 1er adjoint
- Monsieur FINET, adjoint aux travaux
- Monsieur YAHIAOUI, adjoint à la jeunesse et aux affaires scolaires
- Madame BLAS, Directrice générale des services
- Madame VILCOT, Directrice du groupe scolaire Marcel DHOT
- Monsieur BOIJAUD, Architecte

1. Présentation du projet par monsieur BOIJAUD, Architecte





Monsieur BOIJAUD annonce que les appels d'offres seront lancés fin janvier 2024 pour un commencement des travaux début mai 2024 pour une durée environ de 18 mois.

2.Présentation des deux projets de délocalisation des élèves pendant la durée des travaux par Monsieur HOURDEAU, 1er adjoint

Monsieur HOURDEAU explique aux parents que deux solutions étaient envisagées :

- soit l'installation de portes à cabines avec toutes les contraintes de bruit, de confort, d'isolation, de sanitaire et avec coût financier élevé.
- soit la délocalisation des 4 classes vers l'école de Mortagne avec les avantages de confort et de calme pour les enfants (d'un dortoir, d'un restaurant scolaire, cours de récréation, sanitaires adaptés...) avec un coût financier moindre.

Après concertation avec le conseil municipal, la deuxième solution a été adoptée.

Monsieur HOURDEAU annonce que :

- le vendredi 19 avril 2024 sera le dernier jour d'école pour les élèves de Maulde au groupe scolaire Marcel DHOT
- le déménagement aura lieu pendant les vacances d'avril (du 22 avril au 03 mai 2024)
- Le centre de loisirs des vacances d'avril s'effectuera dans les locaux de Maulde du 22 au 26 avril 2024
- Le début des cours pour les élèves de Maulde au groupe scolaire « les deux vallées » de Mortagne aura lieu le lundi 06 mai 2024.

Il sera prévu également pour les parents qui le souhaitent, une visite de l'école de Mortagne, **le lundi 12 février 2024. Une inscription obligatoire est à effectuer en Mairie afin de vous positionner sur les horaires proposés.**

3. Présentation de l'organisation des temps scolaires et périscolaires durant la période des travaux par Madame VILCOT, directrice de l'école Marcel Dhot.

- 7h30 à 8h20 : garderie
- 8h20 à 8h30 : accueil des élèves par les enseignants
- 8h30 à 11h30 : cours dans les classes
- 11h30 à 13h05 : pause
- 13h05 à 13h15 : accueil des élèves par les enseignants
- 13h15 à 16h15 : cours dans les classes
- 16h15 à 18h00 : garderie Mme VILCOT précise que les temps de garderie (matin et soir) auront lieu à l'école de Mortagne encadrés par le personnel communal de Maulde. Et que les cours seront ainsi dispensés également à l'école de Mortagne avec le personnel enseignant actuel de vos enfants.

Les horaires scolaires pour les enfants de Maulde seront en décalage avec les horaires scolaires des enfants de Mortagne afin :

- d'éviter les affluences à la porte de l'école,
- d'avoir des facilités de stationnement,
- d'échanger plus facilement avec les parents,
- de gérer au mieux la pause méridienne.

Mme VILCOT rassure les parents que la proposition de délocaliser les élèves de Maulde vers l'école de Mortagne était la meilleure des solutions et que les enfants seront sensibilisés au déménagement et changement d'école.

4. Questions diverses :

- **Comment allez-vous gérer la circulation de la rue Mortier ?**

Monsieur HOURDEAU et Monsieur FINET expliquent qu'en cas de nécessité, le sens de la circulation sera revu pendant la période des travaux.

- **Quel sera le coût des travaux ?**

Monsieur HOURDEAU annonce que les travaux coûteront environ 3 millions d'euros et que nous avons pour l'instant 1.2 millions de subventions actées.

Monsieur Finet annonce également que d'autres dossiers sont en cours d'instructions et nous devrions atteindre 2 millions de subventions. Il resterait donc à la charge de la commune 1 million.

- **Il y aura-t-il un impact sur les impôts ?**

Monsieur HOURDEAU précise que durant cette mandature, il n'y aura pas de hausse des impôts.

Monsieur HOURDEAU ne peut pas s'engager sur les décisions qui seront prises par la suite.

- **Quel est la rentabilité pour la commune d'effectuer des travaux dans l'école ?**

Monsieur HOURDEAU explique que contrairement à une entreprise privée, une collectivité territoriale est un service public et n'a pas vocation à faire du bénéfice et donc pas de seuil de rentabilité. Le seul intérêt de réaliser ces travaux porte sur le bien-être et les conditions de travail de nos enfants.

- **N'aurait-il pas été judicieux de ne pas faire de travaux, de fermer l'école de Maulde et transférer définitivement les enfants vers l'école de Mortagne ?**

Monsieur HOURDEAU explique qu'une école est le cœur du village. Nous n'avons déjà plus de commençant et si nous fermons l'école de Maulde définitivement c'est la mort du village.

- **Il y aura-t-il des navettes mises en place pour véhiculer les enfants vers Mortagne ?**

Monsieur HOURDEAU annonce que nous demandons aux parents de privilégier le covoiturage. Cependant, les parents rencontrant des difficultés de transport peuvent envoyer un courrier en Mairie. Chaque problème sera étudié attentivement afin de trouver une solution. Monsieur HOURDEAU souligne que la commune de Flines lez Mortagne n'a mis en place aucun moyen de transport lors des travaux de leur école qui était délocalisée en partie au groupe scolaire « les deux vallées » de Mortagne. Les parents ont tous trouvé des solutions.

Fin de la réunion : 18h15

“MAULDE, UNE COMMUNE QUI BOUGE “

NETTOYONS LA NATURE

La Municipalité a organisé cette grande première à Maulde en 2023. Il n'y a pas d'âge pour prendre conscience des enjeux environnementaux. 22 habitants ont nettoyé notre commune dans la bonne humeur. Une bonne occasion de se rencontrer entre mauldois(es) et de créer du lien social. Les participants s'étaient rassemblés sous la halle Dominique Joseph, avant de se répartir les différentes rues de Maulde. La commune nettoyée, les participants avaient terminé cette belle matinée avec une collation offerte par la Municipalité.



CHASSE À L'OEUF

Poules ? Lapins ? Cloches ? Il y en avait pour tous lors de la chasse à l'oeuf le 9 avril dernier, qui a eu lieu dans le parc de la Mairie. Beaucoup de sourires pour cette quête des chocolats de Pâques. Une première édition réussie.



MÉDAILLES DU TRAVAIL

Un moment solennel pour madame Sabine CLABAUT et madame Danièle VILAIN qui, par leur engagement ont reçu la distinction de la médaille d'honneur du travail.

En effet, Monsieur le Maire a remis le dimanche 7 mai la médaille du travail (échelon Or) à madame Sabine CLABAUT pour 35 ans de service et la médaille (échelon Argent) à madame Danièle VILAIN pour ses 20 ans au service des collectivités locales.

Il s'agit bien là d'une belle récompense pour marquer l'excellence de leur parcours professionnel, pour leur dynamisme et la motivation sans faille dont elles ont fait preuve pendant toutes ces années de service.

MARCHE ET COURSE

D'ORIENTATION

C'était en juin à Maulde, 36 participants de tout âge, en famille, en solo, ou même avec un animal de compagnie, sur les parcours de 3KM et 4.5KM.

Une vraie réussite. Rendez-vous à la prochaine édition !



UN VILLAGE FLEURI PAR SES HABITANTS



Le concours des maisons fleuries perdure encore cette année. Le jury s'est déplacé pour procéder au classement et à la notation des participants selon plusieurs catégories. Il y avait 13 inscrits cette année.

ÉCLAIRÉS À LA BOUGIE



À l'occasion de la 12^{ème} nuit des églises, nous avons le plaisir de recevoir le quatuor à cordes "VARIATION" de Valenciennes pour un concert "candellight".

C'est autour d'un programme varié que nos artistes ont fait ressortir le cadre somptueux et l'excellente acoustique de notre église Saint Pierre.

Une quarantaine de spectateurs ont pu profiter de ce moment à la lueur de la bougie.

BONNE

CONTINUATION

Comme chaque année en juin la municipalité a eu le plaisir de retrouver les élèves quittant le cm2 et le corps enseignant pour une cérémonie de remise de prix. Monsieur le Maire a remis une carte cadeau à chaque enfant et leur a souhaité courage et réussite pour l'entrée au collège.



TABLEAU DE LA FLAGELLATION DU CHRIST



Il est de retour, après 6 mois de restauration en atelier. Le tableau de la Flagellation du Christ œuvre classée du 17^{ème} siècle a fait peau neuve mais il n'a pas révélé sa provenance ni ses origines. Ce dernier a regagné sa place au sein de notre église paroissiale à l'occasion de la nuit des églises.

CENTRE DE LOISIRS



Nous avons accueilli en moyenne 25 enfants aux vacances de février, avril et novembre avec différentes activités (cinéma, sport en fête, Burger King...).

De même, en juillet, l'équipe a accueilli 45 enfants de 3 à 15 ans. Ce fût une grande réussite malgré une météo peu chaleureuse. Les encadrants ont amené le soleil avec leurs animations et sorties (Parc Asterix, Laser Game, piscine, activités nautiques, soirée frites...). Le tout dirigé par notre Directrice Kathalyne VINCENT.

Toutes ces activités sont aussi préparés dans l'ombre par nos agents municipaux: André, Christophe, Claude et Sébastien (pour le matériel). Je tiens également à remercier le Conseil municipal et la Commission jeunesse pour leur implication, leur soutien et préparation des activités (centre de loisirs et autres), ainsi que madame BLAS, Directrice générale des services de la commune.

Mohammed YAHIAOUI



DATES À RETENIR

Accueil collectif de mineurs :

- Du 26/02 au 01/03
- Du 23/04 au 26/04 (inscription en Mairie le 27/03 de 9H à 12H et le 03/04 de 14H à 17H)
- Du 08/07 au 26/07 (inscription en Mairie le 22/05 de 09H00 à 12H00 et le 29/05 de 14H à 17H)
- Du 21/10 au 25/10 (Inscription en Mairie le 25/09 de 9H à 12H et le 02/10 de 14H à 17H).

DEVOIR DE MÉMOIRE

Notre monument aux morts, riche en symbole est le lieu emblématique des commémorations tout au long de l'année.

Nous tenons à remercier tout(e)s les mauldois(es) et surtout les enfants pour leur présence.

Sans oublier, les Anciens Combattants, les pompiers, la gendarmerie mais aussi l'Harmonie intercommunale et les portes drapeaux qui nous font l'honneur de leur présence à chaque cérémonie.



RECRUTEMENT D'ANIMATEURS



La commune recrute des animateurs (aide animateur, stagiaire ou titulaire du BAFA) pour son accueil collectif de mineurs des vacances de juillet.

Candidature : CV et lettre de motivation à Monsieur le Maire. 75 Grand'rue - 59158 MAULDE.
mairie-maulde@orange.fr

REPAS DES AÎNÉS

Comme le veut la tradition, s'est tenu le dimanche 1er octobre, le traditionnel repas des aînés de la commune. Celui-ci était auparavant géré par le CCAS mais a été repris cette année par la commune. Les 80 invités ont pu apprécier le repas concocté par *La Couturette* et passer un bon moment de partage et de convivialité où les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur.



UN CONCERT D'AUTOMNE

La municipalité a eu le plaisir de recevoir son 35^{ème} concert d'automne, par l'Harmonie intercommunale et l'orchestre symphonique du Hainaut.

En effet, afin de clôturer l'année anniversaire de l'EIMME, l'Harmonie a invité l'orchestre symphonique du Hainaut "Accord Parfait".

L'Harmonie s'est illustrée dans divers styles musicaux, passant de "La grande sarabande" de Haendel à "New York New York" (reprise de Franck Sinatra) en passant par "Cup song" mettant en avant nos jeunes musiciens en herbe qui nous ont rejoint cette année pour le plus grand plaisir des musiciens et du public.

Une fois l'Harmonie EIMME ovationnée, c'est au tour de l'orchestre symphonique du Hainaut de jouer son programme sur le thème de l'Amérique. Les musiciens introduisent d'abord leur partie par un voyage partant d'Europe avec la bande originale de "Titanic" pour arriver sur le continent américain avec la célèbre "Symphonie du nouveau monde" de Dvorak.

Enfin, les deux formations ont fusionné et ont partagé un moment mémorable en jouant "Bohemian Rhapsody" dirigé par les deux chefs.

L'année anniversaire de l'EIMME se termine donc en apothéose avec ce concert riche en mélodies diverses et variées.



MAISONS ILLUMINÉES

Dimanche 22 janvier, s'est déroulé la cérémonie des récompenses pour le concours des "maisons illuminées" qui a lieu chaque année pendant les fêtes.

Ce classement avant tout symbolique a permis d'offrir aux participants des paniers garnis avec des produits locaux et régionaux ainsi que des décorations de Noël pour l'année prochaine, avant de partager le verre de l'amitié dans une atmosphère conviviale.

Merci et bravo aux participants qui ont égayé notre commune pendant les fêtes de fin d'année.



GOÛTER DE NOËL

Le mercredi 20 décembre, c'était le premier spectacle et goûter de Noël organisé et offert par la municipalité à la salle des fêtes.

Ce sont une quarantaine d'enfants et 40 adultes qui se sont réunis pour passer un bon moment de convivialité. Soit plus de 80 participants.



ATELIER PARTICIPATIF

À l'occasion des fêtes de fin d'année, la commune de Maulde a proposé pour la seconde année consécutive un atelier participatif afin de créer des décors qui ont été installés dans l'espace public. Un grand merci aux personnes qui se sont investies.



LES LAURÉATS DE L'ANNÉE

Les lauréats du Brevet et du BAC ont été mis à l'honneur lors de la cérémonie des vœux 2024.

Félicitations chaleureuses à tous et bonne continuation pour la suite de vos études. Bravo à tous !



COLIS DE NOËL

Une distribution de colis de fin d'année aux élèves de notre école comme le veut la tradition à Maulde..



Nos Aînés de 65 ans et plus ont également reçu leur colis. Merci à toutes les personnes présentes pour la distribution. Merci également pour l'accueil chaleureux et les moments d'échange lors de notre passage.



CLUB ARL

C'est toujours avec plaisir que les membres du club ARL ont organisé leur marché de Noël. Une vente de compositions de fleurs et de produits locaux, suivi du traditionnel repas de Noël convivial en musique. Une bonne occasion pour les élus de continuer leurs discussions après la distribution des colis de Noël la veille. N'hésitez pas à nous rendre visite le mardi après midi à la salle des fêtes pour passer un bon moment de convivialité, nous serons ravis de vous recevoir.

Club ARL



COMITÉ MAULD'JOIE

L'association Mauld'joie, son bureau et ses membres actifs remercient la commune de Maulde pour leur aide financière et matérielle ainsi que pour l'assistance du personnel technique et la disponibilité des secrétaires.

Nous remercions également certaines associations Mauldoises telles que Mauld'voix et EIMME pour leur participation et leur investissement lors des festivités passées. Nous n'oublions pas la précieuse aide apportée par certains de nos mauldois.

Depuis le covid, l'association peine à reprendre son activité. Cependant, un nouveau souffle lui redonne vie.

Nous sommes actuellement 9 au sein de notre bureau et de nombreux bénévoles se sont rapprochés de nous (~15 personnes) de Maulde Centre et de la rue de chorette.

Nous avons repris nos festivités en ce mois de septembre 2023 avec un loto sous la halle, une brocante, une parade, une soirée dansante en compagnie de Lucas et Alexis Passion ainsi qu'un feu d'artifice (offert par la Mairie).

Nous avons également organisé le dimanche 10 décembre, le marché de Noël à la salle des fêtes suivi de son concert de Noël à l'Eglise et organisé le réveillon de la Saint Sylvestre.

Le Président Rudy COPIN.

DU CYCLISME À CHORETTE

C'était le dimanche 23 avril. La première course cycliste dans le quartier de Chorette organisée par NEW TEAM.

Ce sont 286 coureurs dont une soixantaine de jeunes, qui ont participé à ce bel évènement sur un circuit de 4KM800 empruntant la rue de Chorette ainsi que certaines rues de Lecelles.

Monsieur André Gabez au nom de NEW TEAM a tenu à remercier tous les bénévoles, signaleurs, associations partenaires et les sponsors pour leur aide logistique, qui ont permis le bon déroulement de l'épreuve.



Pour la seconde année consécutive, la ducasse, organisée par la municipalité en partenariat avec Mauld'joie. Beau moment festif pour notre village avec un programme bien chargé. Après une brocante le matin et un loto l'après-midi, les rues Mauldoise se sont parées aux couleurs du carnaval suivi d'un concert et en clôture, le feu d'artifice.

Une belle ambiance malgré le manque de participants.



En juin, Mauld'voix organisait son traditionnel weekend festif avec le vendredi l'AFTER WORK et le samedi matin, une course/marche d'orientation et en soirée, le traditionnel concert suivi d'une AFTER PARTY.

En octobre, le WEEK END MAULD'VOIX PARTY avec le vendredi 20 l'AFTER WORK BARBIE et le samedi 21 la soirée BACK TO ANNEE 80' 90' 2000' Pour l'équipe de Mauld'voix, c'était un week-end de malade, au dessus de leurs espérances ! "Vous avez rempli la salle des fêtes de Maulde et avez fait de ce week-end une sacrée réussite ! Et pour terminer, cette réussite, c'est grâce à vous public ! Merci. N'oubliez pas de suivre notre page pour les photos de la soirée à venir."



AMICALE LAÏQUE

L'amicale laïque s'est réunie le 21 avril pour élire son nouveau bureau. Voici la composition:

- Bérangère Vincent, Présidente
- Juliette Bertein, Vice-présidente
- Émilie Joseph, Trésorière
- Kathalyna Vincent, Trésorière adjointe
- Céline Chouika, secrétaire
- Karine Buchmuller, secrétaire adjointe
- Jean-Claude Lohez, Claude Crombez, Madeline Manchon, membres.

Ce nouveau bureau s'est tout de suite mis en action, en proposant en collaboration avec BL Gourmandises, des grilles de printemps pour gagner de délicieux gâteaux. Une partie des bénéfices a permis d'offrir à chaque enfant de l'école un goûter et un sachet de bonbons lors de la journée moyenâgeuse du mardi 13 mai.

Le 2 juin, l'amicale a collaboré avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves à l'organisation de la fête de l'école, avec notamment la gestion de la buvette et du repas. Elle a offert à chaque enfant un livre, un bon d'achat pour les CM2 partant en sixième, ainsi qu'une rose aux enfants présents lors de la fête, à offrir à leur maman à l'occasion de la fête des mères.

Le 28 juillet, l'amicale a organisé avec les animateurs la fête du centre de loisirs. Une part des bénéfices a financé le goûter des enfants lors de la journée au parc Astérix.

Il est maintenant l'heure pour les membres de se ressourcer et de faire le plein d'idées.

Beaucoup d'autres projets suivront, nous vous donnons rendez-vous en septembre !



ANCIENS

COMBATTANTS

Pour tous nos compatriotes l'année 2023 demeurera une année chaotique, des conflits éclatants un peu partout à travers le monde.

Le 05 décembre 2003, première journée du souvenir pour les anciens combattants AFM. Nous étions ici présents devant le monument aux morts de Maulde pour rendre hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. 61 ans se sont écoulés depuis la fin des hostilités en 1962. 61 ans cela paraît lointain et pourtant pour ceux qui y ont participé, le souvenir de ces jours difficiles est toujours présent et nous garderons pour la plupart un sentiment de gâchis. Aujourd'hui, en cette journée du souvenir, nous rendons un hommage solennel à nos 25 000 camarades tombés au champ d'honneur pendant cette guerre qui ne voulait pas dire son nom. La guerre d'Algérie du 1er novembre 1954 au 02 juillet 1962 représente 7 années et demie pour près de 2 millions d'appelés, d'engagés ou de militaires de carrière.

Nous sommes réunis par le souvenir de leurs sacrifices, nous leurs devons respect et reconnaissance pour leurs engagements et leurs combats valeureux en Kabylie, dans les Aurès, dans les villes et villages ou dans d'autres régions toutes aussi dangereuses. Rendons hommage à tous nos camarades mauldois qui ont participé à l'épopée africaine, disparu bien trop tôt avant l'âge de la retraite.

Merci à vous tous, ici présents et souhaitons ne plus revoir cela.

Vive la République, vive la France.

Jacques BEAURY - Président des anciens Combattants

40 ANS ÇA SE FÊTE !

L'année fut riche pour l'EIMME, après avoir remis ses diplômes en février a la salle des fêtes de Thun saint Amand, il est temps d'aborder le festival anniversaire des 40 ans+3.

L'école de musique et l'harmonie ont accueilli les 10 et 11 juin dernier 12 formations sur tout le territoire mortagnais.

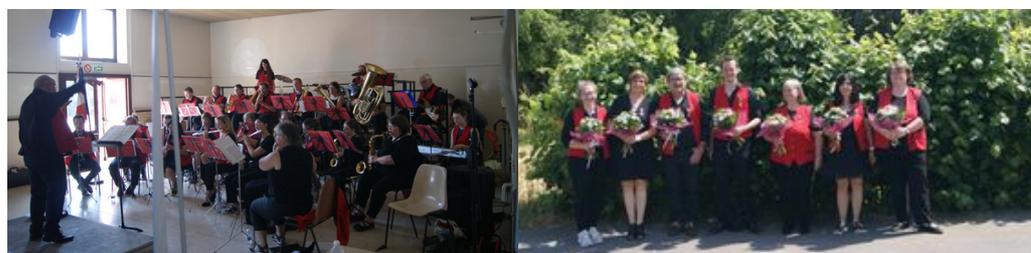
Le samedi avait lieu le concert d'ouverture par le brass band de Oignies « atout vent ».

Maulde pour sa part a accueilli l'assemblée générale de la délégation Scarpe Escaut de la FRSM ainsi que le concert de l'harmonie intercommunale de Mortagne et environs à la salle des fêtes.

Au cours de cette matinée, Monsieur Nicolas BOUCHEZ Maire a reçu le drapeau de notre délégation pour 1 an.

Madame Nadine PASSION a reçu la médaille confédérale pour 30 ans de pratique, Florian FINET adjoint au Maire a remis à Madame Christelle COPIN la médaille nationale des sociétés musicales et chorales.

L'après midi les harmonies d'Onnaing et de Vieux Condé/Fresnes se sont produits dans l'église. L'harmonie intercommunale a fêté Sainte Cécile le dimanche 19 novembre suivi de son traditionnel repas.



LA MAULDOISE

Le 10 septembre s'est déroulée la deuxième édition de la Mauldoise organisée par l'Association Sportive Daniel Bouchez. L'évènement parrainé par Hicham BARKI a réuni plus de 100 coureurs et marcheurs sur des parcours de 3KM, 5KM et 10KM



Engagée pour la lutte contre le cancer, l'ASDB a convié d'autres associations à l'évènement. L'année dernière l'ASDB a reversé 2000€ à différentes associations engagées pour la même cause.

INSCRIPTION ÉCOLE

Vous vous apprêtez à inscrire votre enfant dans une école maternelle publique. La première inscription se fait en mairie au plus tard au mois de juin précédant l'année scolaire. L'école maternelle accueille les enfants à partir de 3 ans.

Pour la première inscription à l'école publique, adressez-vous à la mairie de Maulde. Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre commune, vous devez obtenir l'accord du Maire de Maulde et du Maire de la commune d'accueil. Cet accueil peut vous être refusé lorsqu'il s'agit d'une première inscription dans la commune ou par certaines situations particulières.

Quelles démarches ?

Pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, rendez-vous en mairie avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait de naissance
- un justificatif de domicile
- le carnet de vaccination à jour

La mairie vous délivre un certificat d'inscription.

Prenez ensuite rendez-vous avec la direction de l'école pour enregistrer l'inscription sur présentation :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
 - le certificat d'inscription délivré par la mairie
 - le carnet de vaccination à jour
- Si l'enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée chaque année.

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS À VENIR.

• Associatif

- Repas : le samedi 09 mars – Association Sports et Loisirs
- Loto : le samedi 13 avril – Association Mauld'joie
- Repas : le samedi 09 novembre – Association Sports et Loisirs

• Commémorations

- Le mercredi 08 mai à 10h – Commémoration de l'Armistice 1945
- Le dimanche 14 juillet à 11h – Fête Nationale
- Le lundi 11 novembre à 10h – Commémoration de l'Armistice 1918
- Le jeudi 05 décembre à 15h – Hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie

• Culture / Musique

- Spectacle « la Faille » + projection du film « Paysan du ciel à la terre » : le samedi 16 mars à 16h30 sous la halle
- Concert de ducasse : le dimanche 23 juin à 19h sous la halle – Association EIMME
- Concert d'automne : le dimanche 13 octobre à 16h – Association EIMME
- Concert de la Sainte Cécile + repas : le dimanche 17 novembre – Association EIMME

• Événement / fête

- La chasse à l'œuf : le samedi 30 mars à 11h
- Action « Nettoyons notre village » : le samedi 13 avril à 10h30
- Médailles du travail : le dimanche 05 mai à 11h
- Ducasse / feu d'artifice / 80ème anniversaire de la libération : Le samedi 31 août et le dimanche 01 septembre
- Repas des aînés : le dimanche 06 octobre

• Marché / Foire / Brocante

- Le marché : toutes les deux semaines de 16h à 19h (semaine impaire) sous la halle

• Sport

- Course Run And Bike : le dimanche 24 mars
- Course cycliste : le samedi 27 avril – association le New Team
- Course cycliste : le dimanche 23 juin – Association Sports et Loisirs
- Sport en fête à Maulde : juin (date à confirmer)
- Évènement Jeux olympiques 2024 : juillet (date à confirmer) en partenariat avec la Régie Communale de Brunehaut et la Commune de Brunehaut
- Course cycliste : le dimanche 22 septembre – Association Sports et Loisirs

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

JACQUES BEAURY
30 décembre 2023

CLAUDE COLIN
13 avril 2023

URSMAR DELCOURT
11 février 2023

PATRICK LELONG
27 septembre 2023

ROBERT OLIVIER
22 mai 2023

ARLETTE PATIN
Née DEHANDSCHUTTER
5 mars 2023

MICHELINE PRUVOST
née COPIN
le 8 octobre 2023

ELIANE WADIN
née FLAMENT
le 22 juillet 2023

MADELEINE WIBAUT
née GOREZ
le 23 mars 2023

MARIAGE

CORINNE STAESSEN
et CHRISTIAN TERQUEUX
le 30 septembre 2023

NAISSANCES

MANON DUBOT
5 septembre 2023

EZZIO GRZESIAK
28 août 2023



MÉMO JOURS DE COLLECTE 2024

COMMUNES



IMPAIRE

PAIRE

COMMUNES	Ordures Ménagères	Tri Sélectif Verre	Déchets verts
ABSCON	LUNDI	LUNDI	MERCREDI
AVESNES-LE-SEC	LUNDI	LUNDI	MERCREDI
BELLAING	MARDI	MARDI	VENDREDI
BOUCHAIN	MERCREDI	MERCREDI	LUNDI
BOUSIGNIES	MERCREDI	MERCREDI	MARDI
BRILLON	MERCREDI	MERCREDI	VENDREDI
BRUILLE-SAINT-AMAND	VENDREDI	VENDREDI	LUNDI
CHÂTEAU-L'ABBAYE	VENDREDI	VENDREDI	JEUDI
DENAIN	JEUDI	JEUDI	MARDI
DOUCHY-LES-MINES	VENDREDI	VENDREDI	LUNDI
ESCAUDAIN	MARDI	MARDI	MERCREDI
ESCAUTPONT	JEUDI	JEUDI	VENDREDI
FLINES-LES-MORTAGNE	LUNDI	LUNDI	JEUDI
HASNON	VENDREDI	VENDREDI	LUNDI
HASPRES	MARDI	MARDI	LUNDI
HAULCHIN	MARDI	MARDI	LUNDI
HAVELUY	JEUDI	JEUDI	MARDI
HÉLESMES	MARDI	MARDI	MERCREDI
HÉRIN	MARDI	MARDI	VENDREDI
HORDAIN	MERCREDI	MERCREDI	VENDREDI
LA SENTINELLE	VENDREDI	VENDREDI	MERCREDI
LECELLES	LUNDI	LUNDI	JEUDI
LIEU-SAINT-AMAND	VENDREDI	VENDREDI	MERCREDI
LOURCHES	LUNDI	LUNDI	VENDREDI
MARQUETTE-EN-OSTREVANT	MERCREDI	MERCREDI	VENDREDI
MASTAING	VENDREDI	VENDREDI	LUNDI
MAULDE	VENDREDI	VENDREDI	JEUDI
MILLONFOSSE	VENDREDI	VENDREDI	LUNDI
MORTAGNE-DU-NORD	VENDREDI	VENDREDI	JEUDI
NEUVILLE-SUR-ESCAUT	MERCREDI	MERCREDI	VENDREDI
NIVELLE	VENDREDI	VENDREDI	LUNDI
NOYELLES-SUR-SELLE	LUNDI	LUNDI	MERCREDI
OISY	MARDI	MARDI	VENDREDI
RAISMES	LUNDI	LUNDI	JEUDI
ROEULX	VENDREDI	VENDREDI	LUNDI
ROSULT	MARDI	MARDI	VENDREDI
RUMEGIES	JEUDI	JEUDI	VENDREDI
SAINT-AMAND-LES-EAUX	MERCREDI	MERCREDI	MARDI
SARS-ET-ROSIÈRES	MERCREDI	MERCREDI	VENDREDI
THIANT	LUNDI	LUNDI	JEUDI
THUN-SAINT-AMAND	MERCREDI	MERCREDI	JEUDI
TRITH-SAINT-LÉGER	MARDI	MARDI	JEUDI
WALLERS-ARENBERG	JEUDI	JEUDI	MERCREDI
WASNES-AU-BAC	LUNDI	LUNDI	JEUDI
WAVRECHAIN-SOUS-DENAIN	LUNDI	LUNDI	VENDREDI
WAVRECHAIN-SOUS-FAULX	VENDREDI	VENDREDI	LUNDI

Janvier

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

Mars

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

● Collecte du mercredi 1^{er} mai rattrapée le 04 mai.

DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2024

Consultez le calendrier de votre commune sur www.siated.fr
ou téléchargez l'appli **SIAVED INFOS** en flashant le QR Code !



CONSIGNES

- Merci de sortir vos bacs la veille au soir.
- Pensez à nettoyer vos bacs. En cas de casse, appeler le **0 800 775 537** Service & appel gratuits.
- Ne pas encombrer les trottoirs avec vos bacs, merci de les rentrer après la collecte.
- **Si votre bac est sorti trop tard après le passage du camion, aucun rattrapage ne pourra être effectué.**

ENCOMBRANTS

Afin de garder vos rues propres, le SIAVED propose un service gratuit

2 solutions pour vos encombrants

1- L'APPORT EN DÉCHÈTERIES

Privilégiez la déchèterie en fonction de vos besoins : horaires et adresses disponibles sur notre site internet.

2- LA COLLECTE SUR APPEL

- Prenez rendez-vous au **0 800 775 537** Service & appel gratuits (intervention sous 2 à 3 semaines).
- Précisez le descriptif complet des objets à collecter et le volume que cela représente (3m³ maximum par enlèvement, soit environ 3 petites remorques de voiture).
- Suite à cet appel, un rendez-vous vous sera proposé. Il faudra sortir les encombrants devant votre domicile le jour de la collecte avant **08h00**.

Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.

AMIANTE

Dans le but de limiter les risques encourus, le SIAVED assure une collecte en porte à porte de l'amiante

1- PRENDRE UN RENDEZ-VOUS

- Appelez au **0 800 003 795** Service & appel gratuits ou remplissez le formulaire en ligne disponible sur le : www.siated.fr ou encore, adressez votre demande par mail via : amiante@siaved.fr.
- Suite au rendez-vous convenu, un agent vient à votre domicile afin d'estimer la quantité d'amiante à enlever **avant démontage** et vous donner quelques conseils.
- Le nombre de sacs «amiante» appelés «Big Bag» est défini selon le volume et un devis est établi pour la fourniture du (des) sac(s) - **tarif : 30€ le «big bag»**.

2- COLLECTE DE L'AMIANTE

L'amiante n'est plus accepté en déchèteries !

- Une fois le devis accepté, les sacs vous sont livrés. Il vous suffit ensuite de les remplir (le remplissage et le conditionnement sont à faire par vos soins).
- Déposez les sacs à l'endroit déterminé par la personne du SIAVED où ils seront collectés à la date convenue.

L'amiante est un matériau dangereux, le port d'une combinaison, de lunettes, de gants, et d'un masque est VIVEMENT CONSEILLÉ !

Service gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.



Juillet

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Septembre

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Octobre

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Decembre

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

BIENTÔT 16 ANS !

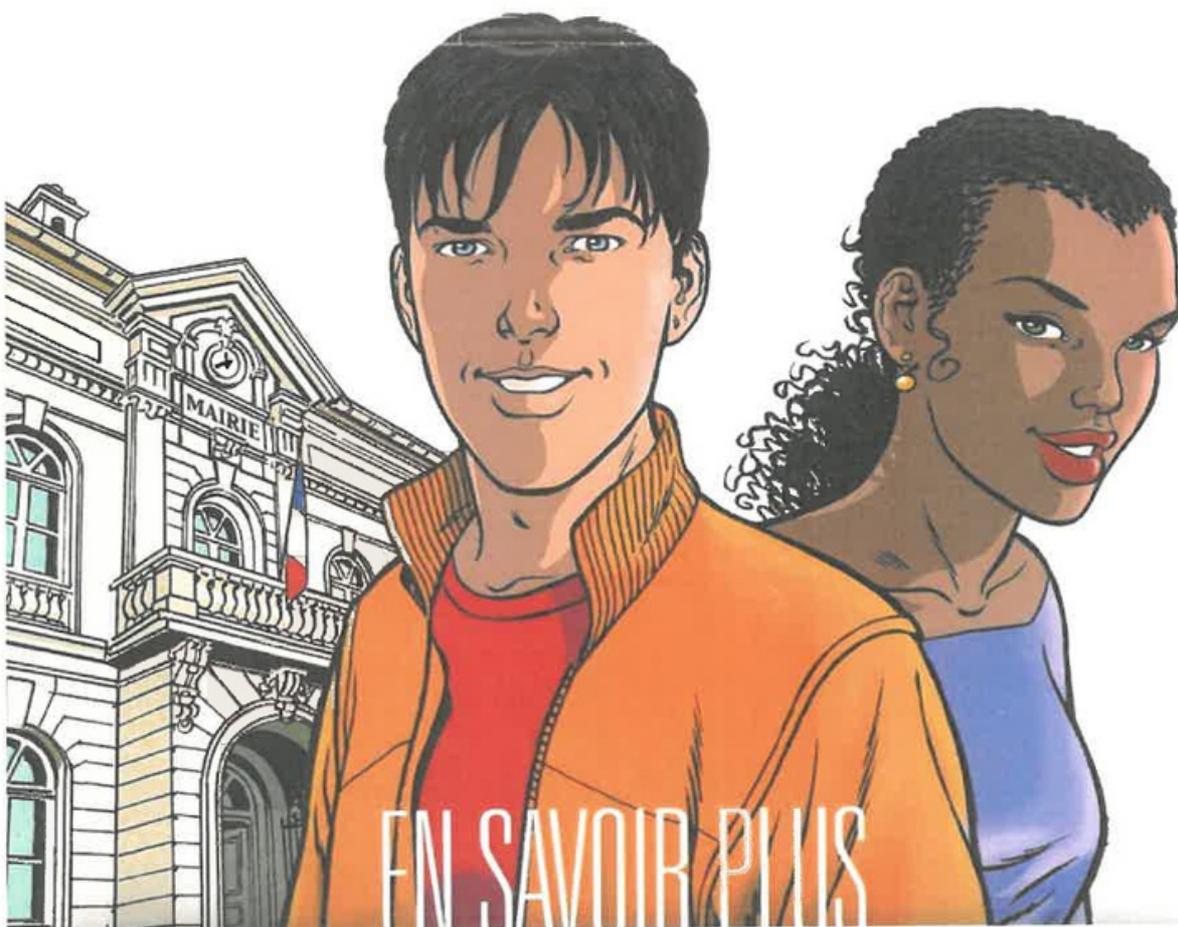
PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



EN SAVOIR PLUS

www.defense.gouv.fr/jdc



**OBJECTIF
CITOYEN**

LE PARCOURS DE CITOYENNETÉ



MINISTÈRE
DE LA DÉFENSE

SGA
Secrétariat général pour l'administration

DIRECTION
DU SERVICE NATIONAL

INFORMATION PERMIS DE CONDUIRE

Mon enfant est scolarisé dans un établissement à l'étranger, doit-il passer l'ASSR pour s'inscrire au permis de conduire en France ?

Oui, le document est exigé pour la délivrance d'un permis de conduire français.

Les élèves scolarisés dans un pays frontalier et résidant en France pourront passer les épreuves dans un établissement français. Pour cela, les familles doivent prendre contact avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale du département de résidence. La DSDEN précisera au candidat et à sa famille les modalités de passation.

Direction des services départementaux de l'Education Nationale du Nord
1, rue Claude Bernard – 59033 Lille Cedex – Tel : 03-20-62-03



TOURNÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION CADASTRALE

DEPARTEMENT
du NORD
COMMUNE
de : MAULDE

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Monsieur JOUVENAU, géomètre du Cadastre, sera de passage en commune du 19 février au 15 décembre 2024 afin de procéder aux mises à jour de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Le géomètre du cadastre, accompagné éventuellement de son aide-géomètre, est autorisé à pénétrer dans les propriétés privées suivant arrêté préfectoral numéro 160 du 29 juin 2022.

Le géomètre est porteur d'une ampliation de cet arrêté ainsi que d'une carte professionnelle délivrée par le directeur régional des finances publiques qu'il présentera à toute demande,

Dans ce cadre, il sera amené à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

Le présent avis est affiché par ordre du maire soussigné.

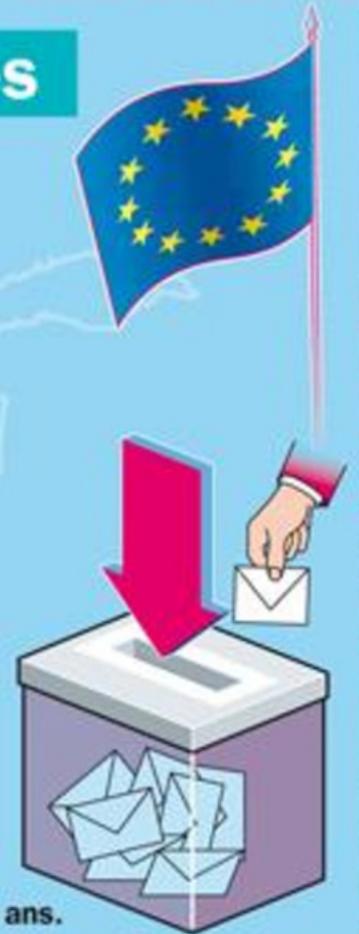
A Maulde, le 5/02/24



Les élections européennes

Les élections européennes servent à élire les députés européens, qui siègent au Parlement européen, à Strasbourg. Les députés sont élus pour 5 ans, au **suffrage universel direct** : tous les citoyens ayant le droit de voter élisent directement les candidats.

Il y a 736 députés européens. Ils représentent les 27 pays membres de l'UE. Dans l'**hémicycle**, ils ne sont pas répartis en fonction de leur pays mais par groupes politiques. Pour renforcer la **parité**, les listes doivent alterner strictement un homme et une femme.



Comment sont élus les députés ?

- Pour être élus, les députés doivent être âgés d'au moins 23 ans.
- Les élections se font en un seul tour.

• Les électeurs votent pour une liste.

- Cette liste doit obtenir au moins 5 % des votes pour avoir des sièges au Parlement.
- Plus une liste a de voix et plus de candidats présents sur la liste sont élus.
- Les députés sont désignés selon leur ordre de présentation sur la liste.

• En France, il y a 72 députés européens.

L'élection est répartie en 8 régions électorales. Les groupes politiques présentent chacun une liste dans chaque région. Le nombre de députés élus par liste varie selon le nombre d'habitants de ces régions.

